

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAVY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Il y a trois ans et demi que nous attendions un montant d'argent. Voyant que la personne qui détenait ce montant nous disait n'avoir rien reçu, nous avons mis la chose entre les mains du bon P. Tornay et sous peu l'argent nous a été remis.

29 septembre 1960.

X., Canada.

Merci au P. Tornay pour l'heureuse issue d'une grande difficulté de succession (héritage). Tout a bien été et que le cher P. Tornay en soit remercié !

Février 1961.

X., A.

Tant de fois déjà j'ai demandé des grâces au Serviteur de Dieu, Chanoine Maurice Tornay ; il m'a toujours exaucée !

1^{er} février 1961.

J.-B., L.

Nous avons fait au mois d'août la neuvaine au P. Tornay. Première intention, pour avoir un fils et deuxième intention, s'il plaît à Dieu, un missionnaire comme le P. Tornay. La première intention s'est réalisée ; nous espérons que la seconde intention se réalisera avec l'aide de Dieu et du P. Tornay.

6 février 1961.

A. P., L.

Mon fils, Dom X., me presse de vous écrire afin de vous dire si *je crois* avoir été guérie par l'intercession du P. Tornay. C'est assez difficile à préciser, car je vous avoue que c'est sans aucun espoir ni confiance que j'ai commencé à prier le P. Tornay. J'avais déjà tant prié et surtout la Sainte Vierge, j'avais été plusieurs fois à Lourdes, et cela pendant onze ans, que je ne priais plus pour demander la guérison, mais seulement pour supporter le mieux possible un état qui était vraiment fort pénible. Et tout doucement un mieux s'est produit presque insensiblement, mais surtout remarqué par mon entourage, et petit à petit j'ai repris mes occupations et mes sorties comme auparavant. Mon docteur n'en revient pas et n'y comprend rien. Il est *certain* que c'est après les

prières au P. Tornay que le mieux s'est produit. Aussi je vous assure que je continue de l'invoquer tous les jours et le remercie.

7 mars 1961.

M^{me} B., H.-L. (Pas-de-Calais).

Les personnes qui auraient obtenu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, au Séminaire de Martigny, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques IIc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Martigny, Valais, Suisse.)

Offrandes reçues pour la glorification du chanoine Tornay

Martigny : Anonyme, par R^{me} Prévôt, pour grâces reçues, 100 fr. ; Anonyme, par Chan. Gaillard, pour une guérison, 10 fr. ; J.-H. T., 27 fr. 85 – *Martigny-Bourg* : Anonyme, par Chan. Praz, grande grâce demandée pour un jeune foyer, 10 fr. – *Charrat* : F. M., 10 fr. et 5 fr. – *Ravoire* : A. G., 12 fr. ; Anonyme, pour deux messes à célébrer dans la chapelle de Hoping, 10 fr. – *Lens* : Anonyme, par Rév. Prieur, 10 fr. ; E. A., pour obtenir une nouvelle grâce et en reconnaissance pour celles déjà obtenues, 20 fr. ; J. B.-B., 10 fr. ; A. P., 25 fr. – *Flanthey* : 2 Anonymes, par Rév. Recteur, 20 fr. et 10 fr. – *Vouvry* : 2 Anonymes, par Rév. Curé, 5 fr. et 20 fr. (pour une grâce à obtenir) ; 2 Anonymes, par Rév. Vicair, pour obtenir une grâce, 10 fr. (*Miex*) et 5 fr. ; M. F., pour obtenir une grâce, 5 fr. – *Orsières* : Anonyme, par Rév. Curé, pour la protection d'une future maman, 40 fr. ; 4 Anonyme, par Rév. Vicair, 10 fr. (*Reppaz*), 5 fr. (*Commeire*), 5 fr. (pour obtenir une grâce), 5 fr. ; C. G., 10 fr. – *Bovernier* : Anonyme, 10 fr. – *Liddes* : Anonyme, par Rév. Curé, pour obtenir une grâce, 10 fr. – *Trient* : Anonyme, 20 fr. – *Sion* : Anonyme, pour la réussite d'un futur examen, 20 fr. – *Veysonnaz* : A. T., reconnaissance pour grâce obtenue, 5 fr. 50. – *Ayent* : R. S., 10 fr. ; Anonyme, 10 fr. – *Carouge* : A. V., 20 fr. – *La Tour-de-Trême* : P. A., 2 fr. – *Conthey* : 2 Anonymes, 20 fr. et 20 fr. ; A. E., par R^{me} Prévôt (*Premploz*), 50 fr. ; Anonyme, pour demande de faveurs (*Premploz*), 10 fr. – *Bioley-Orjulaz* : A. B., 10 fr. – *Neuchâtel* : P. K., 6 fr. – *Genève* : P. L., 30 fr. – *Saignelégier* : Sœurs, pour grâces reçues, 50 fr. – *Alle* : Anonyme, par Chan. Melly, 20 fr. – *Breno* : A. R., 5 fr. – *Les Marécottes* : Anonyme, par Chan. Praz, 20 fr. – *Arbaz* : T. T., 20 fr. – *Hermandance* : 2 messes et abonnement, 20 fs. – *Fontainemelon* : J. M., pour une grâce obtenue, 10 fr. – *Lausanne* : M^{me} Z., 5 fr. – *Villaz-St-Pierre* : C. M., 2 fr. – *Bugnon* : Anonyme, par Chan. Melly, 3 fr. – *Neyruz* : L. M., pour demander une grâce, 10 fr. – *Neirivue* : S. D., 5 fr. – *Saillon* : P. S., 8 messes en l'honneur du P. Tornay, 25 fr. – *Fully* : C. M., pour une guérison et protection de la famille, 25 fr. ; J. D., 25 fr. – *Sembrancher* : M.-T. V., messes pour la béatification du P. Tornay en reconnaissance de grâces obtenues, 20 fr.

Un chaleureux merci à tous les donateurs !

Le P. Lattion nous dit qu'à l'Assomption il fit neuf baptêmes, moins que le P. Fournier qui versa l'eau baptismale sur 61 fronts montagnards du poste de Kiawan. Ce village commence à bouger sérieusement. C'était jusqu'ici une citadelle du protestantisme.

« J'ai – poursuit le P. Lattion – un groupe de catéchumènes intéressant : des soldats de l'hôpital militaire. Malheureusement, la plupart nous quittent après le baptême pour rentrer dans l'armée. Ces temps-ci, tous les après-midi, catéchisme à Kalaiwan, avec une soixantaine d'élèves, divisés en deux groupes.

C'est réconfortant, mais bien pénible, d'autant plus que l'église est un four. Le jour de l'Assomption, l'église de Peipu fut trop petite pour contenir les chrétiens qui s'y entassaient. Le même jour, c'était la fête patronale et la fête des Moissons à Sieoulin. J'en fus le prédicateur. Et le soir, fête des Moissons à Kiaming. J'étais moulu, vidé, suant à grosses gouttes, mais heureux et content. »

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION

DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Je me suis retournée une fois de plus vers notre grand protecteur, le P. Maurice Tornay qui a eu tôt fait de retourner les affaires à mon avantage. Mais ne pouvant encore m'acquitter matériellement de ma promesse je devais faire attendre. Entre temps, un de mes petits-neveux tombait gravement malade, alors j'ai encore alerté notre bon P. Tornay en lui assurant le baptême d'un petit Jean-Marie. Aux dernières nouvelles, j'apprends que mon petit-neveu va merveilleusement mieux et qu'il va partir en sanatorium.

23 mai 1961.

A. R., C.

Je reçois à l'instant une lettre d'une amie pour qui j'avais prié le P. Tornay. Elle voulait retrouver sa maison libre pour s'y retirer, mais les locataires ne voulaient pas partir. Contre toute espérance ils seront partis le 19 juin.

8 juin 1961.

M^{me} B., H.-L. (Pas-de-Calais)

Nous avons promis une offrande à M. le chanoine Tornay pour trouver une jeune fille pour le ménage et nous avons été tout de suite exaucés.

27 mars 1961.

Sr B., M.

En 1958, je visitais le monastère du Grand-Saint-Bernard et j'obtenais une image du P. Maurice Tornay. Je pris l'habitude de réciter chaque jour la prière imprimée au verso de l'image. Dans la nuit du 29 août 1961, je récitais cette prière pour demander à Dieu, par l'intercession du P. Tornay, que les touristes suspendus dans le vide sur le téléphérique du Mont-Blanc soient préservés de tout danger mortel. Ce matin, 30 août, j'apprends qu'ils sont sains et saufs.

30 août 1961.

Miss K. M. F., Londres

Pour une opération que j'ai dû subir et dont j'attribue la réussite au P. Tornay, voici une offrande pour le baptême d'un enfant païen et l'honoraire d'une messe pour la béatification du P. Tornay.

28 août 1961.

A. C., T.

Les personnes qui auraient obtenu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, au Séminaire de Martigny, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques IIc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Martigny, Valais, Suisse.)

TOUS LES MOIS CHACUN DE
NOS MISSIONNAIRES CÉLÈBRE
UNE MESSE À L'INTENTION
DE NOS ABONNÉS
ET BIENFAITEURS !

